

SURFACES CARREZ

Chambre : 19.49m²
Salle d'eau : 3.79m²

Total : 23.28m²

Chambre 125



Plan de localisation R+1

SCI ALYSON

128, rue la Boétie
75008 PARIS



➤ Résidence EHPAD

Villeneuve-sur-lot / Lot-et-Garonne (47)

Plan de vente

Chambre n° 125

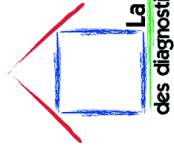
N° Plan
PV - 125

Indice
0

Date
16 mai 2019

Echelle
1.50 (format A4)

Plan de vente réalisé par Jean-Paul DEMEUE, Architecte
sur la base du fichier DWG du plan DCE établi par
L. MOURET, Architecte, le 26 mai 2014.



ATTESTATION DE SUPERFICIE

Loi 96-1107 du 18 décembre 1996 et décret n° 97-532 du 23 mai 1997

Loi Alur 2014-366 du 24 Mars 2014 art 54 II et IV

Surface habitable R111-2 Code de la construction et de l'habitation

Le calcul de la superficie privative selon le décret n°97-532 du 23 mai 1997 est défini ainsi : Art.4-1: La superficie de la partie privative d'un lot ou d'une fraction de lot mentionnée à l'article 46 de la loi du 10 juillet 1965 est la superficie des planchers des locaux clos et couverts après déduction des surfaces occupées par les murs, cloisons, marches et cages d'escaliers, gaines, embrasures de portes et de fenêtres. Un placard dont la hauteur sous plafond est supérieure à 1,80m et au niveau du sol compte dans la superficie privative. On rajoute sa surface à celle de la pièce qu'il dessert. La surface sous un escalier dont la hauteur sous plafond est supérieure à 1,80m compte dans la superficie privative. Sont exclus : les caves, les garages, les emplacements de stationnements, les lots ou fractions de lots d'une superficie inférieure à 8m². Pour les loggias qui ont été closes, leur surface ne sera comptabilisée dans la superficie privative que si le propriétaire peut fournir une pièce officielle règlement de copropriété - Etat descriptif de division - Etat descriptif de modification plan du lot concerné.

A INFORMATIONS GENERALES	
A1	DESIGNATION DU BIEN
A2	PROPRIETAIRE DU BIEN
Nom, prénom : SCI ALYSON Adresse : 128 Rue de la Boétie Code Postal : 75008 PARIS 8E ARRONDISSEMENT	
A3	DESIGNATION DE L'OPERATEUR
A4	REFERENCE DE LA MISSION
Donneur d'ordre : SCI ALYSON N° de dossier : 2019-2715-SCI ALYSON Date de la visite : 03/10/2019 Date d'édition : 25/10/2019	
B	METRAGE DU LOT
B1	DESIGNATION PIECE
B2	SUPERFICIE (m2)
B3	HORS SUPERFICIE (m2)
Chambre 125 23.28 Total B2 : 23.28 m² Total B3 : 0.00 m²	
B2	Superficie privative totale du lot : 23.28 m²
B4	Surface Habitable : : 23.28 m²
C AUTRES ELEMENTS CONSTITUTIFS DU LOT NON PRIS EN COMPTE	
C1	DESIGNATION PIECE
C3	HORS SUPERFICIE (m2)

Observation : le règlement de copropriété ne nous ayant pas été soumis, la responsabilité de la société se voit dérogée quant à l'exactitude de la désignation et de la constitution du lot de copropriété ci-dessus défini. Les surfaces annoncées sont donc celles occupées par le demandeur.

Mission effectuée le : 03/10/2019
Rapport rédigé en nos bureaux le : 25/10/2019

pour servir et valoir ce que de droit



CAVELIER Geoffroy